



Mer du Nord

BRAY-DUNES

ZUYDCOOTE

Voir règlement écrit



BELGIQUE

LEFFRINCKOUCKE

Non réglementé



Avertissement
Les dispositions relatives à la hauteur des constructions ne sont pas applicables aux constructions relevant de la destination d'équipements d'intérêt collectif et service public.
Les hauteurs sont mesurées à partir du niveau de l'axe de la voie.

Source des données: DGFiP Cartes de l'Urbanisme
COD PLUHD

Communauté Urbaine de Dunkerque
Prestos de la Marine - BP 85530
59098 DUNKERQUE CEDEX 1
Tél: 03 28 62 70 00



**Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
Habitat-Déplacement**

PLAN DES HAUTEURS DE BATIMENTS

**Ghyvelde
Plan 1/2**

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2022
Portant approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacement.

Dunkerque, le 19 décembre 2022
Pour le Président,
Le Vice-Président,
Martiel BEYAERT



UXEM

GHYVELDE

Voir règlement écrit

Voir règlement écrit

Voir règlement écrit

12 m

9 m

9 m

9 m

12 m

9 m

9 m

9 m

9 m

9 m

9 m

9 m